



l'éolagrangé
petite enfance

N° 61 - Juin 2026



BOU'
CHOU

Le journal du RPE « Planète Bébé »



BOUT'C HOU EDITO

Bonjour à toutes et à tous,

En cette fin d'année, nous vous invitons à partager un moment de lecture autour de toutes nos propositions créatives, professionnelles ou festives.

Nous travaillons avec vous, souvent dans l'ombre des tout petits, avec enthousiasme, dévouement et patience afin de contribuer chaque jour à leur épanouissement.

Ensemble, nous sommes à l'écoute des familles, des tout petits et de leurs besoins et de vos préoccupations professionnelles.

Nous continuerons à vous proposer des projets vivifiants pour enrichir nos quotidiens.

En cette période de canicule, prenez soin de vous et soyez encore plus attentives auprès des tout petits.

***Vous souhaitant un bel été
Pour l'équipe du Relais Petite Enfance,
Angélique de Libero***



**Siège : Maison Associative du Liourat
Square M Colucci
5 rue Fernand Benoit
13127 VITROLLES
☎ 04.42.30.37.01**

✉ rpe.planetebebes@leolagrange.org
<https://www.leolagrange-rpe-planetebebes.org/>

SOMMAIRE

Édito	p. 2
Zoom Actualités La canicule	p. 3
Déménagement du Relais Petite Enfance.....	p. 5
Points Administratifs	p. 7
Retour en images sur les actions du Rpe.....	p. 12
Témoignages.....	p. 26
Pédagogie.....	p.30
Croq'livres	p.33

ZOOM ACTUALITES

Article : <https://www.lesprosdela petiteenfance.fr/article/fortes-chaleurs-les-10-conseils-dun-medecin-de-pmi-pour-protger-les-enfants/>

Fortes chaleurs : les 10 conseils d'un médecin de PMI pour protéger les enfants

Pendant les épisodes de fortes chaleurs, ou de forte exposition aux UV, la question de la sécurité et du confort des jeunes enfants est cruciale. Sieste, vêtements, hydratation, ventilation, protection solaire... quels sont les bons gestes à adopter ? Le Dr Alan Charissou, médecin départemental, responsable de la PMI de Meurthe-et-Moselle, répond à toutes les questions que vous vous posez.



La sieste en extérieur est-elle possible en cas de fortes chaleurs ?

La sieste en extérieur n'est pas recommandée en cas de forte chaleur. Si elle est maintenue lors de températures élevées mais non extrêmes (inférieures à 25 °C), il faut impérativement respecter les mesures de protection : ombre, aération, hydratation, surveillance constante, vêtements adaptés, et arrêt immédiat en cas de malaise. Attention, car même à l'ombre, un abri peut accumuler la chaleur, notamment en l'absence de circulation d'air. Une attention particulière doit être portée au sol qui peut restituer une forte chaleur, notamment s'il s'agit de dalles ou de surfaces sombres. L'enfant doit être surveillé étroitement : toucher la nuque pour vérifier la température corporelle, observer tout signe d'inconfort ou de surchauffe.

Comment faire dormir un enfant ?

Durant les épisodes de canicule, il ne faut pas hésiter à adapter la tenue des enfants. L'objectif est d'éviter toute surchauffe liée à un excès de textile. S'il fait vraiment chaud dans la chambre (26-27°C et plus), il n'y a aucun inconvénient à ce qu'un enfant dorme en body manche courte très léger (coton), voir en couche seule. Attention néanmoins aux baisses de température nocturnes. Il est conseillé de couvrir à nouveau les enfants en dessous de 25°C.

Peut-on utiliser un ventilateur et comment ?

Le ventilateur est un bon outil pour améliorer la sensation de fraîcheur, mais il ne remplace pas une aération naturelle, ni une bonne isolation thermique. Il ne doit jamais souffler directement sur l'enfant (risques d'irritation, de déshydratation ou de refroidissement excessif), surtout s'il est immobile, par exemple lors d'une sieste. Attention aux allergies et à l'asthme : le ventilateur peut mettre en suspension poussières et allergènes, aggravant les symptômes chez les enfants sensibles. Il est donc déconseillé de l'utiliser toute la nuit pour un enfant allergique ou asthmatique.

Quel chapeau pour les enfants : casquette, bob ou autre ?

Le « couvre-chef à large bord » (chapeau, bob) reste le meilleur allié des jeunes enfants en été. Il ne sert pas à lutter contre la chaleur, mais à les protéger contre les UV, quelle que soit la température extérieure d'ailleurs. Un coup de soleil peut survenir en hiver. Chapeau et bob sont à préférer aux casquettes, qui ne protègent que le front, mais n'offre aucune ombre aux oreilles et à la nuque. Il faut que le chapeau soit bien toléré par l'enfant, donc souple, léger, et ne gêne pas la vue. On peut majorer la protection anti UV en choisissant un chapeau confectionné avec un textile anti UV (bien vérifier que le tissu est certifié « Anti UV » selon les normes européennes).

Peut-on mouiller la tête ou les vêtements d'un enfant quand il fait chaud ?

C'est une idée répandue, mais qui mérite d'être nuancée. Mouiller légèrement la nuque ou le front de l'enfant avec un linge frais peut l'aider à se rafraîchir. C'est le principe de l'évaporation : l'eau qui sèche emporte un peu de chaleur corporelle. L'idéal est d'utiliser un gant humide, de préférence à température ambiante. Cela permet de rafraîchir sans provoquer de choc thermique. Mouiller le chapeau peut avoir un effet rafraîchissant, mais attention à ce que cela ne rende pas l'enfant inconfortable. Un vêtement légèrement humidifié (par exemple avec un brumisateuseur) peut aussi être bénéfique. En revanche, mouiller le cuir chevelu, surtout en plein soleil, peut générer un effet loupe qui peut entraîner des coups de soleil sur la tête. De façon générale, à l'extérieur, le port du chapeau est indispensable, même à l'ombre.

Bains, douches, jeux d'eau : à quelle température pour vraiment rafraîchir ?

En période de forte chaleur, le bain est souvent vu comme un moyen rapide et ludique de rafraîchir les enfants. Mais attention aux idées reçues : l'eau glacée n'est pas la solution, et une douche froide peut même être très désagréable pour l'enfant. Il vaut mieux privilégier une eau tiède (30-35°C) pour les plus petits, à légèrement fraîche (20-25°C) pour les plus grands. L'enfant doit rester actif, jouer, bouger dans l'eau. Ce n'est pas juste une immersion rapide. Le médecin conseille un bain (ou pataugeoire) à l'ombre, plutôt qu'une douche rapide : le rafraîchissement est global et on évite le choc thermique. C'est un moment qui doit être bien vécu, pas imposé. L'eau peut être un plaisir, pas juste une solution pour faire baisser la température corporelle. Bien évidemment, on ne laisse jamais un enfant seul dans l'eau sans surveillance d'un adulte. Les vêtements de baignade anti-UV, couvrant un maximum de surface de peau sont conseillés. Attention néanmoins à leur effet rafraîchissant qui peut être important : pensez à sortir l'enfant du bain et le sécher s'il semble avoir froid.

Brumisateuseur d'eau : bonne ou mauvaise idée ?

Le brumisateuseur peut être utile, mais n'est pas indispensable. Attention à l'hygiène, les modèles rechargeables peuvent être mal nettoyés. Une bouteille mal rincée peut être un vrai nid à microbes. L'alternative la plus simple – et la plus économique – reste le gant de toilette humide passé sur la peau plusieurs fois dans la journée.

Glaces, boissons sucrées, jus de fruit, sirop, faut-il éviter ?

Quand il fait très chaud, la tentation est grande de proposer des glaces à l'eau, des sorbets ou même des boissons sucrées aux enfants. Mais le médecin de PMI est très clair : les glaces peuvent bien sûr rester un plaisir ponctuel, en fin de repas par exemple, mais elles ne doivent pas être vues comme une stratégie de rafraîchissement ou d'hydratation. Une glace, c'est un aliment sucré. Elle ne remplace pas l'eau et en plus elle est nocive pour la santé si consommée trop régulièrement. Ce n'est pas parce que c'est froid que c'est hydratant. Un enfant qui a soif, boira l'eau plate qu'on lui proposera. Il n'a pas besoin qu'elle ait un goût. L'eau est la seule boisson indispensable. A noter que, sauf interdiction communale, l'eau du robinet est appropriée pour les besoins d'hydratation des nourrissons, des enfants et de toute la famille. En cas de forte chaleur, proposer de l'eau toutes les heures et rester vigilant(e) aux signes de déshydratation : fatigue, sécheresse des lèvres, urines moins fréquentes ou plus colorées...).

Crème solaire : quelle fréquence d'application ?

La médecin de PMI rappelle que la protection solaire relève avant tout de l'évitement de toute exposition aux rayons du soleil : éviter de sortir, notamment aux heures de fortes radiations UV (11h-16h), rester à l'ombre, se couvrir avec des vêtements légers couvrant un maximum de surface de peau. Attention néanmoins à trouver le bon équilibre entre protection contre les UV et lutte contre la chaleur. La peau des bébés de moins de 6 mois est très délicate et certains écrans solaires pourraient provoquer des réactions allergiques. Aussi avant 6 mois, il est conseillé de ne pas exposer l'enfant au soleil et ne pas avoir recours aux crèmes solaires. La crème solaire vient compléter ces premières mesures de protection, notamment pour les zones de peau non protégées par du textile. Appliquez la crème solaire environ 30 minutes avant de sortir. Pensez à renouveler l'application toutes les deux heures, et systématiquement après chaque baignade.

Important : même par temps couvert, les rayons UV restent présents ! Jusqu'à 85 % des rayons ultraviolets peuvent traverser les nuages, il est donc essentiel de se protéger même quand le ciel est gris.

Température intérieure : quand s'inquiéter ?

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une température intérieure comprise entre 18 et 24 °C est considérée comme sûre pour la population générale, y compris les enfants. Au-delà de 28 °C, des risques sanitaires significatifs apparaissent, en particulier pour les jeunes enfants et ceux souffrant de pathologies chroniques. Il est important de mesurer la température dans chaque pièce occupée, pour adapter l'accueil, les siestes, les temps de jeu. Parfois on a l'impression qu'il fait très chaud dans le logement, mais en réalité il fait plus frais dedans que dehors. L'utilisation d'un thermomètre permet de ne pas se faire piéger par de fausses impressions.

Pour lutter contre une hausse trop importante des températures dans le logement, il faut tout ouvrir et de faire circuler l'air lorsqu'il est plus frais à l'extérieur qu'à l'intérieur du logement (la nuit), et de tout fermer (fenêtres, volets, stores, rideaux...) lorsque cela s'inverse (lors de premiers rayons du soleil le matin). En cas de faible niveau d'isolation thermique des ouvertures (portes ou fenêtre sans volet par exemple), il existe une solution d'appoint expérimentée dans certains lieux d'accueil : la couverture de survie fixée sur les vitres. La face argentée vers l'extérieur permet de réfléchir les rayons du soleil et limite le passage de chaleur par l'ouverture concernée.

Lorsque ces stratégies ne suffisent plus, plusieurs solutions peuvent être envisagées :

- Sortir du logement pour rejoindre un endroit plus frais (forêt, médiathèque, ludothèque, cinéma...)
- Avoir recours à des rafraichisseurs d'ambiance (un appareil qui combine ventilateur et bac à eau – il peut réduire la température d'une pièce de 1 à 2°C), voire à un appareil de climatisation.

À noter que les guides de préconisations pour les établissements d'accueil de jeunes enfants recommandent d'éviter les climatiseurs en dehors des situations exceptionnelles, en raison des risques liés à la qualité de l'air et au confort thermique. En cas de recours à un climatiseur, il est conseillé d'avoir un réglage permettant une température entre 20° et 22°C, avec une humidité entre 30% et 60%.

Enfin, lorsqu'aucune solution n'est trouvée pour éviter d'exposer un enfant à des températures élevées, il faut mettre œuvre toutes les mesures pour lutter contre la déshydratation et aider le corps de l'enfant à se rafraichir. Ne pas hésiter à demander avis à un professionnel de santé (si non disponible, appeler le 15) en cas de doute sur des signes de déshydratation. Et contacter le 15 en cas de signes de coup de chaleur qui est une urgence vitale : température corporelle élevée (supérieur à 38°C) ; peau brûlante, rouge et sèche ; altération de la conscience ; respiration rapide ; vomissements ; maux de têtes intenses ; soif intense ; fontanelle creusée chez les nourrissons.

Déménagement du relais Petite enfance

Au cours de l'été 2026, le siège administratif du relais aura déménager dans les anciens locaux de l'IEN au 21 rue Jean-Etienne Constant (suite à quelques travaux d'accessibilité demandés par la PMI).

Les ateliers d'éveil ont déjà déménagé dans deux espaces : l'Ecole Prairial (au centre) et l'Ecole Claret Matéos (au sud). Nous vous y accueillerons avec grand plaisir !



INFORMATIONS

Organismes pour vous aider dans vos recherches concernant l'emploi d'un assistant maternel lors des fermetures du Relais petite enfance

Liste des Assistants Maternels de Vitrolles	Hôtel de ville BP 30102 - 13127 VITROLLES Service petite enfance : Tél. 04.42.77.63.57
Liste des Assistants Maternels de Rognac	Guichet unique place de l'hôtel de ville 13340 ROGNAC Tél : 04.42.87.76.82
Liste des Assistants Maternels des Pennes Mirabeau	Hôtel de Ville, avenue F. Mitterrand 13758 LES PENNES MIRABEAU CEDEX Service petite enfance : Tél. 09.69.36.24.12
Liste des Assistants Maternels de Septèmes-les-Vallons	Hôtel de ville - CCAS, place Pierre Didier Tramoni 13240 SEPTÈMES - Tél 04 91 96 31 00
Renseignements sur les droits CAF pour l'emploi d'un assistant maternel agréé.	https://monenfant.fr/
Attestation France TRAVAIL	https://www.francetravail.fr/employeur/vous-etes-un-particulier-employe.html
Renseignements sur : ☒ L'agrément ☒ La formation des assistants maternels ☒ Les conditions d'accueil de votre enfant	SMAPE – PMI -CD13 21 Boulevard Mirabeau CS 90682 13331Marseille cedex03 Tél. : 04.13.31.56.31 Smape@departement13.fr
Renseignements sur : ☒ Le contrat de travail ☒ Le salaire ☒ Les congés payés	DREETS PACA 85 rue Pierre Berthier Le Pilon du Roy Bât B Les Milles 13290 Aix en Provence Service renseignement : 0 806 000 126 Ou site du Conseil Départemental 13 Ou Allo Service Public tél : 39 39
Renseignements sur la déclaration de votre employé et tous les renseignements administratifs	PAJEMPLOI : Tél. 0806.807.253 https://www.urssaf.fr/accueil/services/services-particuliers/service-pajemploi.html
➤ Pour toutes questions sur les modes de garde et prestations CAF	https://monenfant.fr/ / www.caf.fr Tel : 3230

Rappel : « Les litiges portant sur la conclusion, l'exécution, la modification ou la rupture du contrat de travail relèvent du Conseil des Prud'hommes »

POINTS ADMINISTRATIFS

Activités sociales ou culturelles

Bientôt les vacances ! Que vous soyez assistante maternelle ou assistante familiale, (re-)découvrez les activités sociales ou culturelles qui vous sont proposées et profitez de milliers d'offres à tarifs réduits pour vos loisirs et vos vacances. **Pour en savoir plus :** <https://www.asc-loisirs-emploidomicile.fr/accueil>

Application « Mon Pajemploi au quotidien »

Pour faciliter la relation contractuelle familles-employeurs - assistantes maternelles, vous pouvez utiliser l'application Mon Pajemploi Au Quotidien : <https://www.urssaf.fr/accueil/services/services-particuliers/service-pajemploi/appli-mon-pajemploi-au-quotidien.html>

- Pour les Contrats en CDI avec planning hebdomadaire régulier, le planning est partagé entre l'assistante maternelle et le parent ;
- les démarches de déclaration sont simplifiées (déclarer une absence, des heures complémentaires...) ;
- les calculs de la déclaration mensuelle sont automatisés.

Télécharger « Mon Pajemploi au quotidien »

Pour utiliser l'application mobile « Mon Pajemploi au quotidien », rien de plus simple ! Activez votre compte en ligne depuis pajemploi.urssaf.fr, puis téléchargez l'application depuis [l'App Store](#) ou [Google Play](#).



Rappels juridiques

En cette période charnière, le RPE est sollicité pour les ruptures de contrat (retrait d'enfant pour son départ à l'école notamment) et les questions relatives aux congés payés. Voici donc deux rappels sur ces différents sujets.

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL : Rappel de la réglementation

Toute rupture après la fin de la période d'essai est soumise aux règles suivantes :

a) Rupture à l'initiative de l'employeur - retrait de l'enfant

L'employeur peut exercer son droit de retrait de l'enfant. Ce retrait entraîne la rupture du contrat de travail. L'employeur qui décide de ne plus confier son enfant au salarié, doit lui notifier sa décision soit par lettre recommandée avec accusé de réception soit en lui remettant cette lettre en main propre contre décharge.

b) Rupture à l'initiative du salarié – démission

Le salarié qui décide de ne plus accueillir l'enfant confié peut rompre le contrat. Le salarié fait connaître sa décision par lettre recommandée avec avis de réception ou remise en main propre contre décharge).

c) Préavis

Hors période d'essai, en cas de rupture, à l'initiative de l'employeur (pour motif autre que la faute grave ou la faute lourde) ou à l'initiative du salarié, un préavis est à effectuer. Sa durée est de :

- 8 jours calendaires si accueil depuis moins de 3 mois ;
- 15 jours calendaires si accueil depuis 3 mois et jusqu'à moins d'un an ;
- 1 mois calendaire si accueil depuis plus d'un an.

La période de préavis ne se confond pas avec une période de congés payés de l'assistante maternelle. Dans le cas d'une mensualisation en année incomplète, le préavis peut se faire sur une période d'absence de l'enfant.

Si le préavis n'est pas effectué, la partie responsable de son inexécution doit verser à l'autre partie une indemnité égale au montant de la rémunération qu'aurait perçue le salarié s'il avait travaillé.

d) Régularisation de salaire

Si l'accueil s'effectue sur une année incomplète et que le contrat s'arrête autrement qu'à la date anniversaire du contrat, compte tenu de la mensualisation du salaire, il sera nécessaire de comparer les heures d'accueil réellement effectuées avec celles rémunérées et déclarées. S'il y a lieu, l'employeur procède à une régularisation. Le montant versé à ce titre est un élément du salaire, il est soumis à cotisations.

Cette régularisation peut être nécessaire en « *année complète* », si les temps d'accueil varient d'une semaine sur l'autre et que le contrat s'interrompt alors qu'il n'y a pas eu douze mois de mensualisation.

e) Indemnité compensatrice de congés payés

Lors de la rupture du contrat de travail, qu'elle soit à l'initiative du salarié ou de l'employeur, le salarié a droit à une indemnité compensatrice correspondant à la rémunération des congés dûs (donc acquis et non pris). Elle est **calculée à partir du salaire BRUT et sera réglée en NET** (comme un élément du salaire).

f) Indemnité de rupture

En cas de rupture du contrat, par retrait de l'enfant, à l'initiative de l'employeur, celui-ci verse, sauf en cas de faute grave, une indemnité de rupture au salarié ayant au moins 9 mois d'ancienneté avec lui. Cette indemnité n'a pas le caractère de salaire. Elle est égale à **1/80^{ème} de la totalité des salaires (congés payés inclus)** que l'assistante maternelle a perçue pendant toute la durée de son contrat. **Exonérée de cotisations, elle se calcule et se règle en BRUT.**

g) Rupture pour suspension ou retrait de l'agrément

L'employeur n'est pas responsable de la rupture du contrat. La suspension ou le retrait de l'agrément s'impose au salarié et à l'employeur. Celui-ci ne peut plus confier son enfant au salarié et lui signifie le retrait forcé de l'enfant entraînant la rupture du contrat de travail, par lettre recommandée avec avis de réception, à la date de notification de la suspension ou du retrait de l'agrément par le Conseil Départemental.

h) Documents à remettre au salarié en cas de rupture du contrat

A l'expiration du contrat, quel que soit le motif de la rupture, et même au cours de la période d'essai, **l'employeur doit délivrer au salarié :**

- Bulletin de salaire du mois,
- Certificat de travail mentionnant la date de début et la date de fin du contrat ainsi que la nature de l'emploi,
- Attestation simplifiée Employeur France Travail pour lui permettre de faire valoir ses droits.
- Reçu pour solde de tout compte détaillant les sommes versées à l'occasion de la rupture de contrat.

L'ACQUISITION ET LE DECOMPTE DES CONGES



Il convient de rappeler que **les congés se comptent et se décomptent en jours ouvrables** et ce quel que soit le nombre de jours de travail hebdomadaires du salarié.

Une semaine de congés **compte 6 jours ouvrables (du lundi au samedi inclus)**. **Les seuls jours non décomptés en congés sont les dimanches et les jours fériés.**

Même si le calcul de l'indemnité de congés est effectué sur le Brut, c'est le NET qui est payé à l'assistant maternel.

Dans le cas de la mensualisation en accueil 52 semaines

C'est-à-dire que les parents doivent prendre leurs congés en même temps que ceux de l'assistante maternelle.

L'acquisition de droit à congés est de 2,5 jours par mois complet de travail avec l'employeur concerné (et de 2 jours en cas d'arrêt maladie) Le calcul doit être proratisé si le mois est incomplet (début de contrat en cours de mois par exemple).

ATTENTION : la 1^{ère} année de contrat, ils sont normalement pris en congé sans solde entre le début de ce contrat et le 31 mai de l'année suivante. Par accord entre l'employeur et le salarié ils peuvent être pris et payés par anticipation (**à condition d'être déjà acquis au moment de leur prise et non à acquérir**).

Exemple : contrat ayant débuté en septembre :

- Si l'assistante maternelle veut une semaine en octobre, celle-ci sera sans solde. Il y aura donc une déduction de salaire car il y a seulement 2,5 jours de Congés acquis en septembre dans le compteur des droits à congés.
- Si elle veut une semaine en décembre, il sera possible de la prendre par anticipation car il y a 7,5 jours acquis (septembre, octobre et novembre). En ce cas, ces jours de CP seront déduits des jours acquis au 31 mai suivant (fin de la période d'acquisition).

La déclaration à Pajemploi se fait en **fin de contrat uniquement** quand il reste des congés non pris et qu'ils sont indemnisés.

Dans le cas de la mensualisation en accueil 46 semaines ou moins

C'est-à-dire que les parents ne peuvent pas prendre leurs congés en même temps que l'assistante maternelle.

« En année de 46 semaines ou moins, on ne parle pas de période de congés on parle de semaine d'accueil de l'enfant ou de semaine d'absence de l'enfant. Par contre, le temps d'accueil de l'enfant donne droit à congés. Ceux-ci seront alors payés à un moment donné suivant différentes modalités ».

L'acquisition du droit à congés est **2,5 jours par 4 semaines de travail effectif** avec l'employeur concerné. (2 jours en cas d'arrêt maladie). Il faut comprendre par travail effectif : accueil de l'enfant de cette famille par l'assistante maternelle.

Ainsi, en fin de période d'acquisition de droit à congés, il convient d'appliquer la formule suivante :

$$\frac{\text{Nombre de semaines d'accueil} \times 2.5}{4} = \text{nombre de jours acquis}$$

Ce calcul se fait en fin de période d'acquisition soit au 31 mai (sauf en cas de rupture de contrat).

La prise des congés par l'assistante maternelle se fait sur une partie des semaines d'absence de l'enfant.

En cas de multi-employeurs, il sera nécessaire de parler des périodes de congés au moment de la rédaction du contrat et chaque année (avant le 1^{er} mars).

Chaque nouvelle période de congés sera inscrite au fur et à mesure qu'elle sera décidée et prévue d'un commun accord entre les parties.

La déclaration à Pajemploi se fait **au moment de leur paiement en plus du salaire de la mensualisation.**

Dans les deux cas de mensualisation :

Les dates de congés de l'assistante maternelle doivent être précisées par écrit chaque année avant le 31 mars (sur l'annexe prévue au contrat de travail du CD13) et ce aussi bien dans l'exemplaire de l'employeur que du salarié, avec la signature des 2 parties.

Le calcul et le paiement du droit à congés payés acquis pendant la période de référence se feront en fin de période d'acquisition, **soit après le 31 mai de chaque année.** La période d'acquisition va du ^{1er} juin d'une année au 31 mai de l'année suivante ; les modalités de paiement de ces congés doivent figurer explicitement au contrat de travail. Les dates de congés devront également apparaître sur les bulletins de salaire PAJEMPLOI de l'assistante maternelle. Il est recommandé d'imprimer le bulletin de salaire du mois concerné et de compléter la rubrique prévue sur le bulletin (dates de congés). Les 2 parties doivent signer sous cette rubrique. Il est conseillé de faire une photocopie de ce bulletin pour que les deux parties en conservent un exemplaire.

L'indemnité de congés payés est obligatoirement déclarée à PAJEMPLOI.

Attention : les jours de fractionnement obéissent à des règles bien précises (il est à la demande du parent employeur) du droit du travail et ne peuvent en aucun cas s'appliquer à des congés pris et payés par anticipation ou sans solde.

Aussi contraignantes qu'elles puissent sembler, ces précisions facilitent nettement la relation salarié-employeur et servent d'historique bien utile en fin de contrat.

Dans la perspective d'un accueil de qualité, la précision apportée dans la rédaction du contrat de travail, le respect de la réglementation en vigueur, des négociations équitables et respectueuses des droits et devoirs de chacun sont essentiels à des relations saines entre salarié(e)s et employeurs.

Nous vous rappelons que tous les litiges importants sont du ressort du tribunal des prud'hommes et que les juristes de la DIRECCTE sont disponibles pour les renseignements.

Bien évidemment le RPE reste à votre écoute pour plus d'informations.

Salaire et Indemnités d'entretien

Salaire négocié en S.M.I.C à compter du 1er Juin 2026

	SMIC horaire brut	SMIC horaire net
	12,310 €	
Taux Horaire	Brut Horaire	Net Horaire
Minimum légal	4,20 €	3,280 €
Taux Horaire Médian (équivalent Reste à charge EAJE y compris part horaire des Indemnités d'entretien)		4,850 €
Le salaire horaire de base ne peut être inférieur à 0,281 fois le SMIC par heure d'accueil		

Taux de cotisations salariales

21,88%

Montant minimum des Frais d'entretien par journée d'accueil

	Indemnité conventionnelle	Indemnité légale
Journée jusqu'à 6h37	2,65 €	
Journée de 8h	3,48 €	
Journée de 9h (90% du minimum garanti)		3,92 €
Journée de 10h		4,35 €
A rajouter par tranche d'heure au-delà de 9 h		0,435 €

Coefficient pour obtenir le net = brut X 0,7812

Coefficient pour obtenir le brut = net X 1,2800

	Taux de cotisation	Coefficient de conversion	exemple	
			brut	net
heure normale	21,88%	0,7812	5,12 €	4 €
heure complémentaire			5,12 €	4,58 €
heure supp. (maj 10%)	10,57%	0,8943	5,63 €	5,04 €

Chiffres extraits des sites suivants : Ministère du Travail, PAJEMPLOI, CAF, IRCEM, PARTICULIER-EMPLOYEUR.
Ces chiffres sont donnés à titre indicatif et n'engagent en rien la responsabilité du Relais Planète Bébé - Léo Lagrange Petite Enfance

RETOUR EN IMAGES SUR LES ACTIONS DU RPE

Réunions de rentrée – Septembre 2025

Les réunions de rentrée, préalable incontournable pour les inscriptions aux ateliers d'éveil se sont tenues mi-septembre dans chacun des locaux du Relais.

Ces réunions sont l'occasion, après l'été, de se retrouver avec plaisir et d'échanger autour des perspectives de 2025/2026. Elles permettent également d'accueillir de nouvelles assistantes maternelles.

Nous avons ainsi discuté du fonctionnement du Relais, de la reprise et des inscriptions aux ateliers et avons présenté les projets à venir et les perspectives pour les fêtes de fin d'année.

23 septembre 2025 : réunion de travail sur la charte des ateliers

Afin de réfléchir ensemble au bon déroulement des ateliers d'éveil, nous avons proposé à toutes les assistantes maternelles de notre territoire de participer à un atelier de travail pour élaborer une charte des ateliers et leurs conditions d'accès.

Lors de cette réunion, nous avons interrogé les assistantes maternelles présentes sur les questions suivantes :

- Quelle attente des ateliers et intérêt d'y participer ?
- La posture professionnelle adaptée, c'est quoi ?
- C'est quoi et par quoi passe le bien-être de l'enfant ?

Chacune, à l'aide de Post-it, pouvait y répondre. Plusieurs mots ont émergé : sociabilisation, rencontre, s'enrichir, soutien, découverte, interaction, éveil, jeu, convivialité, rituel, curiosité, changement, conseils, professionnalisation, positionnement phare, observation, discrétion, observation active, accompagnement, connaissance, guider, enfant au centre, écoute, bienveillance, sécurité, réconfort, intérêt de l'enfant, échange et diversité. Nous sommes dans l'attente des propositions de phrases par les assistantes maternelles pour en faire un recueil afin d'en faire ensemble une sélection à inscrire dans la charte.



14 octobre 2025 : Soirée pédagogique « motricité et psychomotricité »

Dans le cadre de notre mission d'accompagnement professionnel des assistantes maternelles et de soutien à la parentalité, nous les avons invitées à une soirée pédagogique dédiée à la motricité et à la psychomotricité de l'enfant le mardi 14 octobre. C'était l'occasion d'apprendre ou de revoir des notions essentielles au bon développement de l'enfant.



Elle a été animée par Nelly Keitchion, psychomotricienne DE, qui est intervenu aux ateliers du RPE toute l'année 2025.



Au-delà des connaissances théoriques, Nelly nous a également proposé une boîte à idées de jeux de psychomotricité à partir de matériel de tous les jours. De quoi bien faire évoluer les enfants à moindre coût !

11 Octobre et 15 novembre 2025 : Formation Iperia « Contes et histoires à raconter en kamishibai »



Après avoir fabriqué leur propre butaï (petit « théâtre » en bois) sous la direction d'un menuisier en 2024, les assistantes maternelles ont pu poursuivre la formation autour du Kamishibai (écriture de leur propre récit à la manière d'un auteur-illustrateur).

Le 11 octobre, sous la direction de Jean-Michel Zurletti, qui intervient régulièrement en atelier au Relais, les assistantes maternelles ont ainsi créé leur propre histoire et l'ont illustrée. Le Relais a ensuite offert à chacune leur kamishibai plastifié.



Puis, le 15 novembre, Olivier Ayme, fondateur de la maison d'édition Lirabelle spécialisée dans les kamishibais, leur a



proposé une journée de formation dédiée à l'aspect pédagogique et aux techniques d'animation propres à ce support :

- Le rôle du récit et de la manipulation du kamishibai : apports dans le développement global de l'enfant.
- Le rôle des kamishibais dans la prévention des troubles liés au langage.
- La place du plaisir et de l'imaginaire dans la découverte des kamishibais.
- Les différents types de kamishibais et leur utilisation.
- Les principes de base de la structure d'un kamishibai.
- Expression orale et gestuelle : techniques de base de l'animation et de la lecture à haute voix.



Ainsi, à l'issue de cette formation, les assistantes maternelles étaient non seulement en mesure de se servir du kamishibai comme outil pédagogique mais avaient également fabriqué en totalité leur propre kamishibai.



Pour en savoir plus : <https://www.leolagrange-rpe-planetebebes.org/formation-kamishibai/>

En complément, un certain nombre d'assistantes maternelles de notre territoire nous ayant relancé pour participer à la formation « fabriquer son propre butai », car elles n'avaient pas pu participer à celle proposée en 2024, nous avons décidé de proposer une nouvelle session en 2026 avec notre partenaire Ei Groupe.

Interventions avec France Travail Marignane - 3 décembre 2025

Depuis juin 2025, nous avons entamé une collaboration avec l'agence France Travail de Marignane afin de :

- Présenter les différents métiers de la petite enfance et leurs formations correspondantes,
- Valoriser les métiers d'assistante maternelle ou de garde à domicile,
- Informer les demandeurs d'emploi, qu'en cas de reprise d'emploi, de stage ou de formation, il leur est possible de trouver rapidement, grâce à l'accueil individuel, un mode de garde pour leurs enfants en bas âge.

Nous participons à des forums de l'emploi ou intervenons lors d'ateliers « détection de potentiel ».

En compagnie de la Mission locale Est Etang de Berre, du PLIE et du Département des Bouches du Rhône, nous avons ainsi participé aux Rendez-vous de l'Emploi (spécial Paramédical, Métiers de la Santé, Services à la personne, Social, Animation et Petite Enfance) de Saint Victoret durant la matinée du 3 décembre 2025. Une quinzaine de personnes sont venues se renseigner sur notre stand, qu'ils s'agissent de jeunes en réflexion sur leur avenir ou de travailleurs expérimentés qui souhaitaient explorer un nouveau métier.

Intervention avec le Centre social Calcaira - Décembre 2025

Le relais à participer à l'animation de rue proposée par le Centre Social Calcaira pour aller à la rencontre des habitants du territoire, créer du lien social et du soutien à la parentalité.



Fêtes de fin d'année - Décembre 2025

Comme chaque année, nous avons organisé un moment convivial à l'occasion des fêtes de fin d'année autour d'un repas partagé. Les parents accompagnés de leurs enfants étaient invités par leur assistante maternelle.

A Berre l'Etang, Aux Pennes Mirabeau et Septèmes-les-Vallons, nous avons eu le plaisir de fêter l'hiver en compagnie de notre musicienne, Sylvie Azéma, qui nous avait concocté une animation- spectacle tout en poésie. Les enfants sont repartis ravis après avoir fabriqué leur propre maracas de Noël.



Nous n'avons malheureusement pas pu organiser cette fête à Vitrolles. Notre convention d'occupation des locaux ayant été renouvelée tardivement, nous n'avons pas pu réserver de salle. Heureusement, début 2026, nous avons quand même pu proposer aux assistantes maternelles qui fréquentent les ateliers du Relais, d'assister à un spectacle mis en scène et interprété par Françoise Nadeau, ancienne responsable du Relais. De jolis moments de retrouvailles.



Immersion au RPE des élèves de terminale CAP AEPE de Marignane les 12 et 13 janvier 2026

Les élèves de terminale CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance du lycée Louis Blériot de Marignane ont participé, les lundi 12 et mardi 13 janvier, à deux matinées d'immersion au Relais Petite Enfance (RPE) Planète Bébé.

Ce projet a été rendu possible suite à une rencontre le 22 juillet 2025 entre l'équipe du RPE et leur enseignante, Mme Lopiccolo, qui avait sollicité ce partenariat plusieurs mois auparavant afin de préparer les élèves dans des conditions professionnelles authentiques à l'épreuve EP3.

Ces deux matinées ont été rythmées par des ateliers d'éveil, un accompagnement des tout-petits, des lectures et des comptines gestuées. Les élèves ont également échangé avec les assistantes maternelles, autour d'une liste de questions préparée en classe.



Ces discussions ont mis en lumière :

- la polyvalence du métier,
- la gestion des besoins selon l'âge,
- les responsabilités liées aux déplacements,
- l'organisation quotidienne en autonomie complète.

Le mardi après-midi, Véronique Troiano, animatrice au RPE Planète Bébé, est venue approfondir ces échanges en soulignant la diversité des journées types d'une assistante maternelle.

Selon le sondage réalisé après l'immersion, les élèves se sentent plus confiantes, rassurées et prêtes pour leur épreuve EP3.

Cette immersion constitue une étape essentielle dans la formation des élèves, leur permettant de se projeter dans la réalité du métier d'assistante maternelle et d'aborder l'épreuve EP3 avec davantage de sérénité et de maîtrise.

Un grand merci aux assistantes maternelles pour s'être rendues disponibles et avoir partagé leur expérience avec les élèves.



Ballade au carré – Petit théâtre éphémère et interactif janvier 2026



Ce projet était piloté par Pascal Bely, chef de projet de l'association La Nouvelle Vague créative et artistique de la toute petite enfance et financé par la CAF des Bouches-du-Rhône.

Balades au carré se découvre dans l'obscurité, support d'émerveillement pour engendrer une expérience sensible.

Au sol, un volume cubique formé de deux boîtes triangulaires noires ouvre majestueusement l'espace, le théâtre. A l'intérieur, des éléments à manipuler permettent de déployer toute une scénographie à géométrie variable. Les fenêtres s'articulent faisant apparaître des effets dorés et argentés. Elles « cloisonnent » l'espace mais invitent le regard.

Les cartes incitent le mouvement, le changement et la contemplation.

Telle une collection de motif (des échantillons de papier peint) et de couleur (un nuancier chaud et froid), les cartes deviennent un plateau de jeu.

Durant le mois de janvier 2026, nous avons proposé à l'ensemble des enfants qui participent aux ateliers d'éveil de notre territoire, un petit théâtre éphémère et interactif à la création duquel Bénédicte Leconte et Véronique Troiano avait participé durant l'année 2025.

Il s'agit en effet d'une co-crédation entre Elodie Moirenc, artiste plasticienne et des animatrices de RPE membres d'Arram 13.





L'univers végétal s'impose pour créer des paysages à l'infini ; le détail pour le tout, le petit pour le grand. Des ambiances contrastées - du noir à l'éclat des couleurs - apparaissent pour mettre en valeur de fragiles volumes en papier, Les éphémères. Ils sont là pour faire vivre et vibrer l'espace du théâtre, tels des êtres en devenir. Sous l'impulsion des animatrices de Relais Petite Enfance, les éphémères sont réalisés avec de simples feuilles de papier blanc par les assistants maternels et les enfants. Il s'agit d'une invitation à la créativité pour créer du lien, échanger tout en exerçant une activité. Plier, enrouler, déchirer, froisser, des gestes qui permettent de développer la motricité fine des enfants comme de multiplier facilement les propositions.



NOIR ! , au-delà d'un projet artistique, c'est un champ des possibles. C'est une formation, un outil professionnel qui permet de s'ouvrir vers de nouveaux horizons et proposer aux adultes comme aux enfants un espace de liberté.



Spectacle de la Compagnie « Il était une fois » 20 et 21 janvier 2026

Début 2026, nous avons pu proposer aux assistantes maternelles de Vitrolles et leurs accueillis qui fréquentent nos ateliers d'assister à un spectacle interactif mis en scène et interprété par deux anciennes animatrices de Relais (dont Françoise Nadaud, ancienne responsable du Relais Planète Bébé) afin qu'ils puissent avoir un petit spectacle de fin d'année malgré l'absence de salle.



Semaine Petite Enfance - Exposition Corinne Dreyfuss à la médiathèque de Septèmes-les-Vallons mars 2026

Dans le cadre de la semaine Petite Enfance, nous avons pu proposer aux assistantes maternelles de Septèmes-les-Vallons de participer à une exposition interactive « *Dans mes livres il y a...* », mise en place par leur médiathèque en partenariat avec la Bibliothèque Départementale.

Une exposition collaborative, participative et vivante, pensée spécialement pour les 0-3 ans, conçue par l'illustratrice Corinne Dreyfuss autour de ses albums et de son univers. Des objets interactifs qui donnent vie aux livres de l'autrice, dans des allers-retours entre l'écrit, le jeu, le corps, l'image, le mouvement, l'objet-livre, les sens, le langage.

Un beau moment de partage et de jeu.



Forum Petite Enfance et Parentalité - Les Pennes Mirabeau 7 mars 2026

Comme l'année précédente, le Rpe a participé à cette deuxième édition du Forum Petite Enfance à destination des parents ou des futurs parents d'enfants de moins de 6 ans. Nous avons reçu les parents sur notre stand pour échanger autour des problématiques des différents modes de garde et notamment les caractéristiques de l'accueil individuel.



Soirée professionnelle « Espaces du Je(ux) et besoins du tout petit » - 26 mars 2026

Le 26 mars, nous avons eu le plaisir d'accueillir des professionnelles de la Petite Enfance (assistantes maternelles, auxiliaires de puériculture, EJE) de Vitrolles, Les Pennes Mirabeau, et Berre l'Etang pour une soirée d'accompagnement professionnel et d'échanges autour des Espaces du Je(ux) et le tout petit.

Cette soirée était animée par Sophie Vibourel, éducatrice de jeunes enfants formée par Léo Lagrange aux espaces de jeux et développement du tout-petit.



Cette formation est issue d'une recherche-action, en partenariat avec le Centre National de Formation aux Métiers du Jeu et du Jouet, au sein des structures Petite Enfance de Léo Lagrange et d'apports théoriques sur les différents espaces de jeux, leur intérêt, la fréquence de renouvellement des jeux...



Autour d'une mise en situation concrète, les échanges ont été nombreux et enrichissants. Une approche qualitative, complète et originale du jeu chez le jeune enfant.

Spectacle « Noir et Blanc » - Compagnie « Il était une fois » Mars-Mai 2026



Bernadette a proposé à tous les groupes, un poétique voyage en noir et blanc avec Bébé panda. Les tout petits ont été ravis ! Les grands aussi !



Fêtes de Carnaval - Avril 2026

Comme tous les ans, nous nous sommes retrouvés pour fêter le Carnaval avec les assistantes maternelles et leurs enfants accueillis.



Le formidable goûter des assistantes maternelles à Berre-l'Etang, miam !

Après avoir démarré à Berre l'Etang, nous avons poursuivi aux Pennes Mirabeau et à Vitrolles pour conclure ces festivités avec les assistantes maternelles de Septèmes- les -Vallons dans le jardin du Relais.





Le pique-nique partagé à Vitrolles



Participation du Relais au Concours « La vie en bleu » organisé par la médiathèque de Septèmes-les-Vallons - mai 2026



Le concours de cette année a été l'occasion de travailler autour de la couleur bleue et de ses multiples nuances. Nous avons présenté une oeuvre créée avec les assistantes maternelles et leurs accueillis. A parti d'un « carton-tunnel », nous avons imaginé un parcours sensoriel à base d'objets de récupération (bouchons, plumes, papiers divers et



variés, boîtes à œufs, gants de toilette, cartons de papier toilette, tubes plastiques, bouts de mousse, etc...). Petits et grands se sont régalés !

Durant l'exposition, ce parcours est resté oeuvre collaborative puisque nous invitons les visiteurs à y participer en collant des gommettes (bleues bien sûr !) où ils le souhaitent.



Le Relais a eu la chance d'avoir une matinée entière, le jeudi 28 mai, pour profiter pleinement de l'exposition du concours et vérifier in situ si notre tunnel sensoriel tenait bien ses promesses.

Le tunnel sensoriel a bien été validé par les enfants : création réussie !

La visite s'est finie par une séance lecture bien agréable dans le patio. Lecture de livres autour de la couleur bleue bien entendu !



Participation à la Semaine Moins ou Mieux d'écrans

Le samedi 23 mai, l'équipe du RPE a participé à une animation sur la place de la Liberté à Vitrolles autour de la thématique moins/mieux d'écran.

Nous avons proposé aux enfants de 0 à 4 ans un atelier de fabrication et de manipulation de pâte à sel.



Cela a été un vrai moment de partage, d'échanges entre les enfants et les adultes (parents, grands-parents). Cela a été l'occasion de faire place à la créativité, à l'imaginaire... Beaucoup sont repartis avec la recette !!!

Participation du Relais à la Fête des familles de Berre-l'Étang en Juin 2026



Rencontre avec de nombreuses familles lors de cette fête des familles, qui nous a permis de faire connaître de RPE, de proposer un accompagnement à des mamans qui n'avaient pas encore de pistes pour l'accueil de leurs enfants.



Fêtes de l'été - juin 2026

Retour en images sur nos traditionnelles fêtes de l'été. Un moment toujours attendu où nous retrouvons, assistantes maternelles, parents et enfants, pour partager ensemble un agréable moment de convivialité.

Cette année, cette manifestation était placée sous le signe de Hervé Tullet, auteur illustrateur bien connu de nos tous petits. Les enfants s'en sont donné à cœur joie pour exprimer leur créativité en couleurs primaires. Sans oublier les jeux d'eau qui ont été très bénéfiques par ces chaleurs !



LES PENNES MIRABEAU ET SEPTÈMES LES VALLONS

Pour la fête des Pennes Mirabeau et de Septèmes Les Vallons, nous avons eu le plaisir d'y intégrer les puéricultrices du bus de la PMI qui interviennent une journée par mois sur le parking de la Mairie des Pennes Mirabeau avec une médecin-pédiatre pour proposer gratuitement des consultations médicales complètes et des conseils à l'attention des parents.

15 assistantes maternelles, 3 parents et plus de 50 enfants étaient présents.



Charlotte et Gaëlle ont animé avec brio un hôpital des doudous afin de dédramatiser les gestes médicaux, démystifier le monde hospitalier et faire de la prévention auprès de notre public de jeunes enfants. Piqures, prises de température et de pouls, bandages, les doudous des enfants ont été particulièrement bien soignés. Nous avons découvert de futurs professionnels de santé très investis dans leurs tâches !



L'atelier expression artistique à la Tullet a

ensuite été décliné avec des supports médicaux : les enfants ont pu peindre grâce à des compresses, des écouvillons, des abaisses-langues ou des cotons tiges.



BERRE L'ETANG

5 assistantes maternelles et une quinzaine d'enfants ont répondu présents et se sont bien amusés !



VITROLLES

Nous avons clôturé ces fêtes à Vitrolles le 30 juin dernier. Les jeux d'eau étaient les bienvenus pour amuser et rafraîchir petits et grands avec cette canicule !



Une quinzaine d'assistantes maternelles et une quarantaine d'enfants ont ainsi bravé la chaleur pour venir fêter l'été avec nous sous le signe de l'eau et de la bonne humeur.



Séance Cinéma aux Lumières- Vitrolles - 26 juin 2026

Nous nous sommes rendus au cinéma Les Lumières à Vitrolles, pour le visionnage du court-métrage « Les Toutes Petites Créatures 2 », entre animatrices de relais, assistantes maternelles, parents et enfants qui fréquentent le centre social Calçaïra.



Nous sommes reçus dans une salle de cinéma, les appliques murales sont faiblement éclairées pour le confort des enfants et le son est moins fort que lors de la diffusion des habituels dessins animés.

Pendant environ 45 minutes, nous sommes plongés dans un univers coloré, avec des personnages en pâte à modeler qui ont pour terrain de jeu les jouets des enfants.

Ces personnages s'exclament, produisent des onomatopées qui peuvent rappeler les sons que nous entendons de la bouche des tout petits.

Les bonhommes vivent des émotions que les enfants peuvent être amenés à vivre et jouent à des jeux qui font appel à l'imaginaire.

Contrairement à certains dessins animés qui laissent parfois les jeunes enfants dans un état de passivité, ici, nous les entendons réagir à voix haute, s'exclamer, rire. Ils sont en interaction avec la projection.

Suite à ce moment partagé, nous poursuivons l'expérience quelques jours après, au RPE, avec un atelier autour de la pâte à modeler. Il reste maintenant aux enfants à laisser libre cours à leur imagination...

Eva Tassy

Atelier Jeux d'eau Berre l'Etang

Une dernière séance bien arrosée autour des arbres à Berre-l'Etang nous a rafraîchi et permis de dire « Au revoir » à tous les grands enfants accueillis chez les assistantes maternelles et qui rentreront à l'école en Septembre. Nous leur souhaitons de belles aventures !



TEMOIGNAGES : UNE FORMATION ARTISTIQUE ET UNE RENCONTRE CULTURELLE QUI NOUS FAIT REPENSER NOTRE POSTURE AVEC LE JEUNE ENFANT

Témoignage sur la formation artistique à Berre l'Etang

Retour d'expérience à la suite d'une formation de la Compagnie Piccola Velocità à la Médiathèque de Berre-l'Etang. Nous avons été accueillies par trois artistes dans une atmosphère très cosy pour nous amener à être dans le vrai par le lâcher-prise.



En tant que stagiaire en formation d'Educatrice de Jeunes Enfants au sein du Relais Petite Enfance Planète Bébés, j'ai eu l'opportunité d'assister à la formation proposée par la compagnie Piccola Velocità à la Médiathèque de Berre L'Etang. Accompagnée de professionnelles de crèches et de la médiathèque, j'ai été accueillie par deux danseuses et un musicien.

Dans un premier temps, ces artistes nous offrent un moment de détente et de lâcher-prise. Allongées, nous fermons les yeux. La musique nous accompagne. Les artistes se déplacent autour de nous et, au cours de leurs différents passages, elles nous remettent des objets tels qu'un sac de sable sur les yeux, des pierres et cailloux dans les mains, des objets doux, froids, ou plus tièdes. Ces objets apportent du poids, un sentiment d'ancrage. Le fait qu'on ait les yeux fermés nous amène à être très attentifs à notre environnement, au déplacement de l'air, aux bruits comme le frottement d'une écorce d'arbre ou du papier bulle. Tous ces éléments font appel à nos sens.

A la fin de cette expérience, nous sommes nombreuses à être détendues ; certaines ont d'ailleurs commencé à s'endormir. En tant que professionnelle de la petite enfance, ce temps me donne des pistes sur ce qui peut être fait pour le jeune enfant lorsque nous l'accompagnons pour l'endormissement : une main ou un contact rassurant qui permet d'avoir confiance et ainsi lâcher-prise, des sons doux, par exemple.

Ce temps nous a permis de faire groupe car nous sommes toutes là, dans le moment et non pas dans nos pensées. Cela m'a offert plus de disponibilité psychique. Je me sens plus apte à jouer ou à être dans le prendre soin par exemple. Je pense que découvrir ce type de *temps* peut être intéressant pour tous les professionnels du *care* et de la petite enfance. Au sein d'un RPE, nous pourrions penser à faire découvrir cela aux assistantes maternelles qui peuvent avoir de longues journées sans coupure et une disponibilité psychique parfois plus compliquée à conserver au fil de la journée.

Après ce moment, nous sommes chacune amenées à faire ce qui nous viens en tête avec un objet choisi et à bouger dans l'espace, toujours accompagnées d'un espace sonore mis en œuvre par le musicien.

Grâce au lâcher-prise obtenu que nous avons, nous sommes davantage à l'écoute de nos sensations et du moment présent. Certaines ont choisi une coupelle en polystyrène, d'autres un nez de clown... et nous laissons parler notre imagination.

Les artistes nous expliquent que si nous croyons en ce que nous faisons, les enfants y croient aussi et entrent dans le jeu.

Eva Tassy, stagiaire Educatrice de Jeunes Enfants

Témoignage sur l'Exposition Friche de la Belle de Mai



Cette année, en partenariat avec Calcaira et le CHRS, dans le cadre d'un financement de la Caf13, nous proposons aux assistantes maternelles, aux tout petits et aux familles en insertion, une sortie exceptionnelle, privée dans l'une des expositions de la Friche. Un temps d'éveil sensoriel est proposé aux tout petit en amont de la visite. Souvent, des moments magiques !!

C'est Eva qui va partager cette expérience avec nous.

Raconter autrement

En tant que stagiaire en formation d'Educatrice de Jeunes Enfants au sein du Relais Petite Enfance Planète Bébé, je suis allée à la découverte d'une salle d'exposition au sein de la Friche de la Belle de Mai, accompagnée des animatrices du RPE ainsi que d'une maman et de sa fille.

A notre arrivée, nous avons été guidées, par la médiatrice culturelle, sur un tapis. Enfant et adultes nous sommes présentés. La visite a commencé par l'exploration sensorielle de sable humide : on le touche, on le tasse, on le laisse glisser entre nos doigts. A l'aide de bâtons de bois, on trace, puis on sème des graines, on remue, on y dépose des petits trésors, des billes, des cailloux, on empile... Ainsi, nous entamons doucement le chemin que nous propose l'artiste.

La médiatrice culturelle nous donne, à chacune, une petite lumière que l'on qualifiera d'« étoile » et qui nous accompagnera tout au long de la visite. Nous entrons alors dans une pièce sombre avec une moquette au sol qui apporte une ambiance chaleureuse, mais surtout des images d'acacias sont projetées sur de grandes toiles. Ce sont des arbres qui poussent au sud du Maroc.

Nous déambulons entre les arbres qui frémissent, les pas de l'enfant qui nous accompagne sont d'abord hésitants puis plus assurés.

Oh ! Mais qu'est-ce qu'on voit ? Des sculptures en verre ! Ce sont des graines de graaande taille ! Grâce à nos petites lumières, nous pouvons observer de plus près et détailler ce qui nous entoure...

Puis sur les toiles suspendues au plafond, apparaissent d'autres images : un désert, des pierres, le visage d'un homme. Il ne parle pas. Mais il raconte.

L'auteur de cette exposition nous amène à comprendre que différentes manières de raconter existe, cela ne passe pas que par les mots. Les pierres peuvent raconter, les graines, les chemins que l'on dessine au doigt...



La petite fille que nous accompagnons semble d'abord intimidée dans les bras de sa mère, puis elle regarde, rigole, court, joue avec la lumière. L'ombre de nos silhouettes se dessine sur les toiles suspendues, nos corps apparaissent à travers les acacias, nous marchons dans la forêt.

La petite fille se cache derrière les toiles, puis réapparaît.

Lorsque nous avons fini cette expédition, nous nous asseyons sur la moquette, au milieu des acacias. La maman qui nous accompagne, nous partage une berceuse comorienne.



A la fin de la visite, nous nous regroupons à nouveau proche du sable. Maintenant, la petite fille manipule davantage le sable, elle creuse, sème, tasse, dispose des trésors, renverse puis recommence.

Finalement, à travers ce parcours, nous avons communiqué, raconté une histoire autrement que par les mots : par nos dessins dans le sable, nos ombres qui marchent entre les arbres, nos sourires partagés, nos petites lumières échangées, une chanson transmise.

En tant que future éducatrice de jeunes enfants, je ne peux m'empêcher de faire le parallèle avec certaines pédagogies comme la pédagogie Reggio par exemple, qui évoque les « Cent langages » et qui parle de l'importance de permettre aux enfants de naviguer entre les différentes formes de langage comme le dessin, l'agile, le langage corporel...

Cette exposition serait-elle finalement un médiateur entre nous et l'enfant ? Un moyen qui amène à s'exprimer et communiquer autrement ? A travers d'autres formes de langages ?



Fabuleux Festival - Vitrolles - 6 juin 2026



La Ville de Vitrolles, en collaboration avec la librairie Quartiers libres et l'association Les bouquineurs.euses ont quartiers libres, a organisé son troisième « Fabuleux festival » les 6 et 7 juin 2026 au domaine de Fontblanche à Vitrolles.

L'équipe du RPE était présente auprès des professionnelles de crèche, d'étudiants de Vitrolles, des personnels des Médiathèques de Vitrolles... pour l'animation d'ateliers pour les 0 à 3 ans : piscine à livres (cartonnés, à toucher...), espace sensoriel (bouteilles, plumes...), atelier autour du livre « Les orteils n'ont pas de nom » ...

L'événement proposait à la fois une programmation mettant à l'honneur le spectacle, la musique et la littérature dédiés à l'enfance, la jeunesse (0-17ans) et à leur famille.



Intervention chez France Travail Marignane - 11 juin 2026

Nous poursuivons la collaboration entamée avec l'agence France Travail de Marignane depuis un an. A ce titre, nous sommes intervenues lors d'un nouvel atelier « détection de potentiel » auprès d'une dizaine de femmes (jeunes en réflexion sur leur avenir ou travailleuses expérimentées qui souhaitent explorer un nouveau métier).

Comme précédemment, nous avons :

- Présenté les différents métiers de la petite enfance et leurs formations correspondantes,
- Valorisé les métiers d'assistante maternelle ou de garde à domicile,
- Et informées les demandeuses d'emploi, qu'en cas de reprise d'emploi, de stage ou de formation, il leur est possible de trouver rapidement, grâce à l'accueil individuel, un mode de garde pour leurs enfants en bas âge.



PEDAGOGIE

LANCEMENT DES WEBINAIRES LEO LAGRANGE D'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

En 2026, Léo Lagrange petite enfance lance un cycle de webinaires à destination des parents qui fréquentent nos structures petite enfance.

Cette initiative vise à renforcer le soutien aux familles dans la parentalité, valoriser l'expertise de nos professionnelles et proposer des actions innovantes et accessibles au plus grand nombre.

Un projet en cohérence avec nos valeurs et nos pratiques

Les établissements d'accueil du jeune enfant Léo Lagrange sont des lieux éducatifs à part entière, ancrés dans leurs territoires et engagés dans une démarche de co-éducation avec les parents. Créer une relation de confiance avec les parents, premiers éducateurs, est un levier essentiel de la qualité d'accueil. De nombreuses actions de soutien à la parentalité sont mises en place au sein de nos structures. Ateliers parents-enfants, temps d'échange et actions partenariales permettent de soutenir les familles et de valoriser le travail des professionnelles. Ce cycle de webinaires à destination des parents s'inscrit dans cette continuité, en proposant un format complémentaire et innovant.

Les 1000 premiers jours : un cadre de référence partagé



Les recherches scientifiques et les politiques publiques mettent en évidence l'importance des 1000 premiers jours de l'enfant, période déterminante pour son développement physique, émotionnel et cognitif.

La commission présidée par Boris Cyrulnik ainsi que la Charte nationale du soutien à la parentalité soulignent la nécessité d'un accompagnement renforcé des parents dès la naissance pour garantir à chaque enfant les meilleures conditions de développement.

« Il apparaît essentiel de développer des actions concrètes, accessibles et fondées sur des

repères scientifiques, afin de réduire les inégalités de développement et de favoriser un environnement bienveillant et stimulant pour les jeunes enfants », explique Myriam Cuenot-Haddad, responsable éducatif et pédagogique Léo Lagrange petite enfance. « Nos webinaires s'inscrivent dans cette démarche et font écho à l'ensemble de notre engagement pour prévenir la formation des inégalités de destins dès le plus jeune âge et pour soutenir les familles dans la parentalité ».

Une attention particulière portée aux territoires prioritaires

Le projet s'adresse à l'ensemble des familles qui fréquentent nos structures petite enfance, avec une attention particulière portée aux quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les familles y rencontrent parfois un accès plus limité aux dispositifs de soutien à la parentalité, un isolement social accru et des contraintes économiques impactant les conditions d'éducation et de santé.

Le format webinaire permet de lever certains freins à la participation, en offrant une solution souple, gratuite et accessible, tout en maintenant un haut niveau de qualité des contenus et des échanges.

Une dynamique de rendez-vous mensuels

L'objectif est de proposer un webinaire par mois, afin de créer une dynamique régulière de lien avec les familles sur des sujets qui les concernent au quotidien : développement de l'enfant, prévention santé, alimentation et diversification, sommeil, jeu et motricité...

Ces webinaires constituent également un outil de valorisation des compétences internes, en mettant en lumière l'expertise des professionnelles Léo Lagrange et de leurs partenaires.

Les premiers webinaire en replay :

Le premier webinaire s'est tenu le 25 février et a porté sur le développement de l'enfant :

« Parentalité : quand éducation populaire et psychologie créative se rencontrent » :

<https://www.leolagrange.org/parentalite-education-populaire-psychologie/>

« Autorité éducative : tenir le cadre pour libérer les possibles ? » avec Bruno Robles :

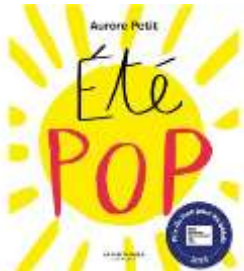
<https://www.leolagrange.org/autorite-educative-webinaire-brunorobbes/>

« Familles sous pression : la coéducation contre les inégalités » : <https://www.leolagrange.org/familles-pression-coeducation-inegalites-2026/>



CROQ'LIVRES

Les coups de cœur d'Angélique, Bénédicte et Véronique

<u>Le coup de cœur d'Angélique</u> 	Oh ! Hervé Tullet, Bayard Jeunesse oh ou OH ? oh ou oooooohh ? On joue avec sa voix, on module le son au fil des pages, pour le plus grand bonheur des tous petits et des grands. C'est une des pépites d'Hervé Tullet!
<u>Le coup de cœur de Bénédicte</u> 	Été Pop, Aurore Petit, La Martinière Jeunesse Ce petit livre cartonné aux couleurs fluos rafraîchissantes regorge d'images évoquant les plaisirs de l'été : observer une abeille sur une fleur, se baigner au crépuscule, paresser sur la plage les doigts de pied en éventail... À l'instar de ces orteils qui débordent avec insolence de l'album, les pop-ups renouvellent les représentations stéréotypées par des couleurs et un humour pétillant.
<u>Le coup de cœur de Véronique</u> 	Du calme, Grand Monstre Rouge ! Il est très en colère ! Il a une grande bouche qui gronde, des cheveux en pétard et deux petites oreilles fumantes. Et si tu l'aidais à faire retomber la pression ? Parfois, il suffit de compter et de respirer pour réussir à se calmer. Un livre à découper qui transforme les grimaces en sourires !



Un coup de cœur spécial pour les adultes (parents, assistantes maternelles, assistants parentaux, animatrices de Rpe) : Patricia Denat, assistante maternelle depuis 2008 puis assistante familiale qui a rédigé ce livre qui nous permet de partager le quotidien dans l'accueil individuel : **Papa, maman, ma nounou et moi**
Avec une édition mise à jour en 2025, chez érès éditions

ET un extrait d'un de ces articles de la Revue Spirale : **Être parent, c'est grandir. Être accueillant, c'est grandir aussi** : « Les enfants sont l'avenir, nous avons une responsabilité à leur égard, et il n'est finalement pas si difficile de les élever, pourvu que l'on sache se recentrer sur leur intérêt premier, dans la simplicité, en se faisant et en leur faisant confiance. Nous leur avons donné une place centrale, nous les considérons comme des « enfants rois », mais rois de quoi ? Rois d'une société de consommation, rois despotes, où petits princes appelés à régner sur un monde meilleur ? »

Vous trouverez plusieurs de ses articles ici : <https://shs.cairn.info/publications-de-patricia-denat--26702?lang=fr>

BONS PLANS



Remise En Jeux

Notre partenaire Remise en Jeux, sur Vitrolles, propose désormais, un mercredi par mois une vente de vêtements pour enfants de bonne qualité avec l'ESAT des pierres Fauves.

Remise en Jeux est une association qui porte un atelier chantier d'insertion avec comme activité principale le recyclage et la revente de jeux et jouets de seconde main issus de dons et de collecte solidaire. Pour rappel, les assistantes maternelles bénéficient en plus de 10% de remise supplémentaire en présentant leur agrément



Faisons le choix du jouet recyclé et solidaire avec Remise en jeux et profitez de leurs deux autres boutiques d'Eguilles et de Salon de Provence.

Site internet : <https://www.facebook.com/remiseenjeux/>

Ont participé au comité de rédaction et à ce journal « Bout' chou » :

Angélique de Libero, animatrice responsable du relais petite enfance

Bénédicte Leconte, animatrice du relais petite enfance

Véronique Troiano, animatrice du relais petite enfance

Eva Tassy, stagiaire EJE, 2^{ème} année

Merci à tous,

Envie de nous faire partager vos expériences et vos idées ?

Envoyez-nous vos articles pour le prochain Bout 'Chou !

Renseignements au 04.42.30.37.01 ou rpe.planetebebes@leolagrangre.org

